

Contrôler la paye

Objectif pédagogique :

Savoir contrôler et calculer les différents éléments du bulletin de salaire



Contrôler la paye

Programme de la formation

► Module 1 : Les éléments du brut

Calculer le taux horaire d'absences

2 h

300€^{HT}

Calculer le taux horaire des heures supplémentaires

Déterminer les montants des avantages en nature

Déterminer l'atteinte du SMIC et/ou le minimum conventionnel

Contrôler la valorisation de l'indemnité congé payé

Objectif pédagogique :

Savoir calculer et déterminer les éléments du brut.

Cas pratique : QUIZ - Les éléments du brut

► Module 2 : Les éléments soumis à cotisations

Calculer la réduction RGDU / LODEOM

Calculer la base de cotisation CSG

Calculer la base de calcul du forfait social

Calculer le plafond de la sécurité sociale

Objectif pédagogique :

Savoir calculer et contrôler les cotisations à destination des organismes sociaux

Cas pratique : QUIZ - Les éléments soumis à cotisations

PUBLIC

- Responsable paie
- Gestionnaire de paie
- Collaborateurs comptables
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap

PRÉREQUIS

- Savoir naviguer sur internet
- Maîtriser les fondamentaux de la paie
- Disposer d'une expérience en gestion de la paie
- Disposer d'une caméra et d'un micro.

DUREE

2 heures

TARIF

300€ HT

LIEU

Distanciel



Contrôler la paye

➤ Module 3 : Les éléments non soumis à cotisations

Calculer le net imposable

Calculer le montant net social

Traiter les éléments non soumis à cotisations :

- Paniers repas
- Frais professionnels
- Tickets restaurant

Objectif pédagogique :

Savoir calculer et traiter les éléments non soumis à cotisations

Cas pratique : QUIZ - Les éléments non soumis à cotisations

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens pédagogiques

Présentation du contexte légal et réglementaire
L'ensemble des supports seront envoyés par mail au début de la formation
Exercices et cas pratiques
Échange entre le formateur et l'apprenant en visioconférence.

Moyen techniques

La formation se déroule en visioconférence.
Le matériel nécessaire pour suivre la formation :
Un ordinateur + téléphone
Disposer d'une connexion internet correcte
Disposer d'une adresse mail
Avoir une webcam et hautparleur en état de fonctionnement

Moyen d'encadrement

Le responsable pédagogique et technique est également le formateur de la formation.
Le formateur bénéficie de plusieurs années d'expérience dans la paie et également sur le logiciel SILAE.

L'ensemble des moyens d'encadrement respecte les exigences qualité de la formation professionnelle.

Suivi, Évaluation et Satisfaction.

Avant la formation

Un questionnaire d'analyse des besoins permet l'adaptation et l'individualisation du parcours en tenant compte notamment des situations de handicap.

A l'entrée en formation

Un questionnaire de positionnement sera envoyé par email à l'apprenant ou son responsable afin d'évaluer ses connaissances vis-à-vis du métier de la paie et ainsi adapter la formation.

En cours de formation

Des exercices, des mises en situation des stagiaires permettent le suivi pédagogique et l'évaluation de l'acquisition des compétences.

En fin de formation

Un QCM final à la fin de la formation sera envoyé par email afin d'évaluer les acquis en fin de formation.

Une attestation de fin de formation est délivrée aux stagiaires.



Bruno Quinquis
Expert paie et logiciel Silae



Pauline Peronnet
Expert paie et droit social

Accessibilités pour les personnes en situation de handicap

Vous êtes une personne en situation de handicap ?

Nous mobilisons les expertises, outils et réseaux nécessaires pour nous aider à accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap.

Téléchargez dès maintenant la liste des partenaires du territoire AURA qui interviennent sur le champ du handicap auprès de toutes les personnes et que nous pourrons solliciter pour nous accompagner dans cette démarche.

https://www.agefiph.fr/nouvelle-aquitaine	14 bd Chasseigne 86000 POITIERS 0800 11 10 09
https://www.caemploi-79.com/	451 Av. de paris 79000 Niort 05.49.79.99.77
https://www.mdph.fr/	68 rue Alsace Lorraine 79000 Niort 05.49.04.41.30
https://www.handicap-info.fr/	15 bis rue du Comte de la Suze 90000 BELFORT contact@handicap-info.fr
www.fiphfp.fr	https://www.fiphfp.fr/form/directory-contact-form/?contact=3954
https://crfh-handicap.fr/	Liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
http://www.dianostic-handicap.fr	Diagnostic Handicap – André RICCI 7, chemin de la Ferme 90850 Essert Tél : 03.84.28.47.71 contact@diagnostic-handicap.fr

Chaque région définit et met en œuvre un Programme Régional d'Accès à la Formation et la Qualification des Personnes Handicapées (PRAFQPH) en concertation avec l'ETAT, le service public de l'emploi, l'AGEFIPH (Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées), le FIPHFP (Fonds pour l'insertion professionnelle des Personnes Handicapées), les organismes de protection sociales, les partenaires sociaux et associations représentatives des personnes handicapées.